

FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL (FIL) DE LA MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT



Centre local de développement

Cultivons ensemble le développement durable!
Let us join forces for a sustainable development!

Fonds d'Investissement Local (FIL) de la MRC Le Haut-Saint-Laurent

■ Objectif



Les outils financiers du FIL favorisent une capitalisation accrue des entreprises, notamment en phase de démarrage et ce, en complémentarité avec les prêts des institutions financières, les fonds d'investissements

en capital de développement ainsi que les programmes d'aide à l'entreprise des gouvernements.

Le FIL intervient principalement au niveau d'apport de capital dans les entreprises. Le financement du FIL a pour but de doter l'entreprise d'une structure de saine capitalisation nécessaire à la réussite d'un projet.

La formule retenue par le FIL auprès des entreprises est le prêt à terme avec ou sans garantie.

■ Admissibilité

- Être une entreprise québécoise, c'est-à-dire, que l'activité principale est localisée sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent et le siège social est situé au Québec ;
- Être une entreprise à but lucratif qui génère une activité économique effective;
- Être une entreprise qui s'inscrit dans les orientations et les secteurs d'activités économiques privilégiés par le CLD du Haut-Saint-Laurent;
- Dont la demande de financement au FIL se situe entre 5 000 \$ et 25 000\$;
- Dont les promoteurs sont âgés de 18 ans et plus et sont citoyens canadiens ou immigrants reçus.

■ Soutien financier

Le montant maximum du prêt dans une même entreprise sera limité au moindre de 25 000\$ ou 10% des actifs disponibles du FIL. Les investissements sont autorisés pour une période variant de un (1) à cinq (5) ans.

Les personnes désireuses de présenter un projet ou d'obtenir de plus amples informations sont priées de contacter le CLD du Haut-Saint-Laurent au **(450) 264-5252**.

